

## **Classement du glyphosate par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) :**

### **Éléments objectifs permettant de douter de sa neutralité.**

Le groupe de travail sur la glyphosate du *CIRC* s'est réuni du 3 au 10 mars 2015. Il était composé de 17 membres et présidé par Aaron Blair. Il a classé cet herbicide comme « cancérogène probable », n'étant en cela suivi par aucune agence scientifique dans le monde (voir annexe 1). Comme cela est-il explicable ?

Le présent document regroupe des pièces rendues publiques suite notamment aux auditions dans le cadre des plaintes dirigées contre Monsanto aux Etats-Unis.

Apparaît ainsi un faisceau de faits qui permettent de mettre **en cause la neutralité « idéologique »** de plusieurs membres de ce groupe de travail, **les conflits d'intérêt patents** de certains (en lien avec des cabinets d'avocats prédateurs exploitant les classements du CIRC), et de manière générale **une absence de transparence** - manifestement volontaire - du CIRC quant à sa procédure de travail. Il est également noté que **des études qui auraient dû changer le classement du glyphosate n'ont pas été examinées** au motif qu'elles n'étaient pas publiées (une règle pas toujours appliquée par le CIRC dans le passé) alors que le Président Blair connaissait ses résultats car impliqué dans ces études.

#### **SOMMAIRE :**

Audition de Aaron Blair

Audition de Christopher J. Portier

Audition de Charles William Jameson

Les collaborateurs du CIRC : un écheveau de pratiques et de relations douteuses

Point 1. Non-neutralité d'autres membres du groupe de travail sur le glyphosate

Point 2. Un réseau d'alliances contre nature entre des membres du personnel du *CIRC*, certains membres du groupe de travail du *CIRC* et des activistes.

Point 3. Kate Guyton, fonctionnaire du CIRC, et ses relations avec des activistes

Point 4. Le directeur sortant du CIRC, Christopher Wild, refuse la transparence.

Point 5. Autre refus de transparence du CIRC

Les méthodes de travail contestables du CIRC

Audition de Matthew Ross

L'enquête de la journaliste Kate Kelland (Reuters)

#### **CONCLUSIONS PROVISOIRES**

#### **Annexes**

1. Les avis des autres agences d'évaluation et de réglementation
2. Petite annonce d'un cabinet prédateur incitant à des plaintes contre le RoundUp
3. Au sujet d'une étude récente prétendant que des individus les plus exposés au glyphosate avaient un risque de lymphome non-hodgkinien augmenté
4. Au sujet d'une étude récente prétendant que le glyphosate est un perturbateur endocrinien

## Audition de Aaron Blair,

retraité des *National Cancer Institutes* (États-Unis),

**président du groupe de travail du *CIRC* qui a rendu le classement du glyphosate.**

Transcription intégrale de l'audition :

<https://usrtk.org/wp-content/uploads/2017/06/Blair-transcript.pdf>

Extraits significatifs, copiés-collés ci-dessous (Q : question ; A : réponse de Blair)

### Point 1. Non-prise en compte de l'étude épidémiologique AHS

Ce groupe de travail n'a pas pris en compte les résultats les plus récents de l'*Agricultural Health Study* (AHS – étude épidémiologique sur la santé en milieu agricole), une grande cohorte de 89.000 agriculteurs et conjoints de l'Iowa et de la Caroline du Nord, qui ne montre pas de lien entre exposition au glyphosate et cancer.

Blair explique que le *CIRC* ne prend en compte que les données publiées. **Pourtant Blair était au courant des résultats, car lui-même co-auteur de l'étude.**

21 Q Okay. Now, for the first time we're  
22 talking about a study here, the AHS study. I want to  
23 ask you about it: "The AHS cohort did not show a  
24 significantly increased risk of non-Hodgkin's  
25 lymphoma."

Golkow Technologies, Inc.

Page 69

1 So there was a study that did not show  
2 the association between -- between glyphosate and  
3 non-Hodgkin's lymphoma, right?  
4 A Yes.  
5 MR. LASKER: Objection to form.  
6 BY MR. MILLEN:  
7 Q And in fact, you were the author of that  
8 study, or one of them, right, sir?  
9 A One of the authors.  
10 Q And in spite of being the author of the  
11 study that didn't show the association, you voted  
12 that in fact there was an association based on the  
13 totality of the evidence, right, sir?  
14 MR. LASKER: Objection to form.  
15 THE WITNESS: Yes.

### Point 2. Non-prise en compte de la méta-analyse NAPP

De même, le groupe de travail, pour les mêmes raisons, n'a pas pris en compte les résultats de la méta-analyse *North American Pooled Project* (NAPP). **Blair était aussi au courant des résultats (pas de corrélation entre exposition au glyphosate et cancer) car impliqué dans l'étude.**

20 I want to ask you a little bit about the  
21 North American Pooled Project, the NAPP. It's  
22 "Pooled analyses of case-control studies of  
23 pesticides and agriculture exposures,  
24 lymphohematopoietic cancers" --  
25 A Yes.

1 Q -- "and sarcomas."  
2 Are you one of the authors of this new  
3 study?  
4 A One of the authors of these papers, yes.  
5 Q Yes. And I will mark it as Exhibit 7, a

Page 140

7 Q Okay. So there was no statistically  
8 significant association between glyphosate exposure  
9 and multiple myeloma in the NAPP data, correct?  
10 A Correct.

### Conclusions incontestables des points 1 et 2.

Dans les deux cas, Blair n'a pas informé le groupe de travail de ces résultats négatifs récents et a laissé le groupe voter en faveur d'une association entre exposition au glyphosate et un cancer (lymphome non-Hodgkin). Il a lui-même voté en ce sens alors qu'il savait que c'était faux :

22 Q Did you mention the NAPP findings of no  
23 association between glyphosate and multiple myeloma  
24 to any of your fellow working group members during  
25 the Monograph 112 deliberations?

1 A I don't think so. But I don't recall for  
2 sure. It wasn't published.

De plus, Blair a déclaré que si le *CIRC* avait examiné les données plus récentes dont il disposait au moment de la réunion du Groupe de travail sur le glyphosate, **le résultat de la décision du *CIRC* sur le glyphosate aurait été différent :**

5 Q So it's fair to say, given that IARC --  
6 your meta-analysis was just barely statistically  
7 significant at 1.03 in the lower bound, if IARC had  
8 had the data from the 2013 study, much more -- a much  
9 larger study, much greater weight, lower relative  
10 risk -- that would have driven the meta-relative risk  
11 downward, correct?  
12 A Correct.

### Points 3 et 4. Des publications inexplicablement retardées

Dans le cas de ces deux études, les auditions ont révélé que des auteurs de ces études souhaitent publier rapidement les travaux afin qu'ils puissent être pris en compte par le groupe de travail du CIRC. Dans les deux cas, les études prenant en compte le glyphosate n'ont été publiées qu'après le classement du CIRC.

#### Point 3

Pour l'étude AHS, un article scientifique intitulé « [Non-hodgkin lymphoma risk and insecticide, fungicide and fumigant use in the agricultural health study](https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/25337994/) » (risque de lymphome non hodgkinien et utilisation d'insecticides, de fongicides et de fumigants dans l'étude sur la santé en milieu agricole) avait été soumis dès mars 2014 (publié en octobre 2014) par Alavanja et al. (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/25337994>), mais cet article n'inclut pas les herbicides étudiés par l'AHS.

Dans un mail relatif à cette publication,

<https://usrtk.org/wp-content/uploads/2017/06/Blair-21.pdf>

Alavanja écrit le 28 février 2014, à ses co-auteurs, dont Aaron Blair (traduction):

« En ce moment, le CIRC fait des préparatifs pour une nouvelle monographie sur les pesticides. Considérant le programme du CIRC pour la sélection de pesticides candidats [pour une monographie], il serait irresponsable de ne pas chercher à publier notre manuscrit sur le LNH à temps pour influencer la décision du CIRC ».

Malgré l'urgence notée par Alavanja, les données sur le glyphosate ne seront finalement soumises à publication que **3 ans et 5 mois plus tard**, soit le 22 août 2017 et publiées le 9 novembre 2017.

<https://academic.oup.com/jnci/advance-article-abstract/doi/10.1093/jnci/djx233/4590280?redirectedFrom=fulltext>

#### Point 4

Pour l'étude NAPP, un mail d'un des auteurs évoquent la possibilité d'avoir une première version prête dans les prochaines semaines, pour soumission début 2015 voire avant, mais l'article ne sera finalement soumis qu'en juin 2016. Blair ne fournit lors de son audition aucune explication quant au retard pris.

3 Q And then the second paragraph, the last  
4 sentence, starting at the end of line 2: "I expect  
5 we will have a draft to review in the next few weeks  
6 and a paper could be submitted early in the new year  
7 or before." Correct?

8 A Okay. Yes.

9 Q And you were copied on obviously this  
10 e-mail that sets forth the NAPP data for glyphosate  
11 and multiple myeloma, correct?

12 A Correct.

13 Q But despite the fact that you had this  
14 data and it was in a form that could be submitted for  
15 review and submitted for publication in time for the  
16 IARC Monograph, this data was not in fact published  
17 in time for the IARC Monograph 112 review, was it?

18 A I think not.

19 Q In fact, the data was not published until  
20 June of 2016, some twenty months later and well after  
21 the IARC working group had conducted its review of  
22 glyphosate, correct?

### **Conclusions des points 3 et 4**

Le *CIRC* a rendu son avis alors que les publications relatives à deux études importantes invalidant le lien entre glyphosate et cancer, connues de certains de ses experts, avaient été retardées de manière inexplicable. Le *CIRC* s'est justifié en invoquant le fait qu'il ne prend pas en compte les études non publiées.

**N'aurait-il pas été raisonnable et responsable de différer les travaux en attendant la publication d'études aussi importantes ?**

## Audition de Christopher J. Portier,

participant au groupe de travail du *CIRC* du 3 au 10 mars 2015, en tant que « spécialiste invité ».

Transcription intégrale de l'audition :

<https://usrtk.org/wp-content/uploads/2017/10/Portier-related-documents-and-contract.pdf>

Extraits significatifs, copiés-collés ci-dessous (Q : question ; A : réponse de Portier)

### Point1. Un manque de neutralité documenté

Avant de siéger au *CIRC*, Portier a travaillé (comme salarié) pendant des années comme consultant auprès de l'*Environmental Defense Fund* (EDF), un groupe de lobbying anti-pesticides.

<https://www.edf.org/people/senior-contributing-scientists>

Portier a co-signé un article (publié le 1 février 2014) contre la rétractation de l'article discrédité de Séralini :

<https://ehp.niehs.nih.gov/doi/10.1289/ehp.1408106>

Ce manque de neutralité est connu du *CIRC* : l'affiliation à l'EDF est mentionnée dans la biographie de Portier au *CIRC* :

[https://www.iarc.fr/wp-content/uploads/2018/07/PORTIER\\_Bio.pdf](https://www.iarc.fr/wp-content/uploads/2018/07/PORTIER_Bio.pdf)

Name/Surname		Christopher J. PORTIER, Professor
Affiliation		Senior Collaborating Scientist, Environmental Defense Fund, New York, USA
IARC Host Group		Section of IARC Monographs (IMO), IARC, Dr K. Straif

Malgré ce manque de neutralité, Portier a présidé du 7-9 avril 2014 un groupe de conseil pour définir les priorités des monographies du *CIRC*, ne déclarant son conflit d'intérêt que plus tard (voir note ci-dessous):

**Christopher J. Portier**<sup>3</sup> [retired] (*Chair*)  
National Center for Environmental Health and  
Agency for Toxic Substances and Disease  
Registry  
Centers for Disease Control and Prevention  
Atlanta, GA  
USA

**Luis Felipe Ribeiro Pinto**  
Brazilian National Cancer Institute (INCA)  
Rio de Janeiro  
Brazil

**Edgar Rivedal**  
Norwegian Scientific Committee for  
Food Safety  
Oslo  
Norway

<sup>3</sup>After the conclusion of the meeting, Christopher Portier declared part-time employment by the Environmental Defense Fund, a United States-based nonprofit environmental advocacy group

Ce choix des priorités a fait l'objet d'une publication en juin 2014 dans *The Lancet*, où le conflit d'intérêt du Président Portier n'est pas mentionné, ce qui donne lieu à un rectificatif de *The Lancet* en octobre 2018 :

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1470204518306533?via%3Dihub>

**Malgré ce manque de neutralité, Portier a été enrôlé** dans le groupe de travail du *CIRC* sur le glyphosate. Son titre officiel de « spécialiste (invité) » est d'autant plus étonnant qu'il reconnaît lors des auditions devant la justice n'avoir aucune expertise dans ce dossier :

Page 40

1 glyphosate for review, had you reviewed the  
2 science on glyphosate prior to being  
3 appointed to working group 112?  
4 MS. GREENWALD: Objection to  
5 form.  
6 A. Prior to being appointed to  
7 working group 112, I had not looked at any  
8 of the scientific evidence on the  
9 carcinogenicity of glyphosate.

La question qui se pose est : pourquoi un personnage à la neutralité questionable est-il choisi pour exercer des responsabilités au CIRC ? Pourquoi ses conflits d'intérêt sont-ils par moment occultés ?

## Point 2. Des liens financiers avec un cabinet d'avocats prédateurs visant le glyphosate

Portier reconnaît avoir signé un contrat avec le cabinet d'avocats Lundy, Lundy, Soleau & South, spécialisé dans les plaintes contre des industriels (en l'occurrence exploitant le classement du glyphosate par le *CIRC* ; voir ANNEXE 2) 9 jours après la publication de ladite classification :

Page 75

1 you had been working for over seven months  
2 as a paid consultant for plaintiffs'  
3 counsel in this litigation, correct?  
4 A. That is correct.  
5 Q. You signed on as a private  
6 consultant for plaintiffs' counsel nine  
7 days -- within nine days of the publication  
8 of The Lancet article announcing IARC's 2A  
9 classification of glyphosate, correct?  
10 A. Where is the date of that again?  
11 Q. We can show that to you.  
12 A. Here it is, March 29 of 2015.  
13 That appears to be the case.  
14 Q. When did you first speak with  
15 plaintiffs' counsel about working with them  
16 as an expert in this litigation?  
17 A. March 20 -- soon -- before March  
18 29.  
19 I was already working with  
20 counsel --  
21 Q. OK, so when were you --  
22 A. -- on something different.  
23 Q. So when did you -- let's ask  
24 that.  
25 So this is with Mr. Lundy?

Ce contrat a rémunéré Portier à hauteur d'au moins 160 000 \$US (jusqu'en juin 2017), prétendument pour les premiers travaux préparatoires en tant que consultant en litige (les frais de voyage en sus) :

Page 96

1 it said happened four months, I guess, or  
2 so after my being paid by plaintiffs'  
3 counsel to evaluate the EPA risk  
4 assessment, that is correct.  
5 Q. And by that time, you had, in  
6 fact, sent three separate invoices to  
7 plaintiffs' counsel for your work in the  
8 glyphosate litigation, correct?  
9 MS. GREENWALD: Objection, form.  
10 A. By what time again?  
11 Q. October of 2016?  
12 A. October 2016.  
13 Yes, I had sent three invoices.  
14 Q. As of June 2017, which is the  
15 last invoice we have, you have billed  
16 plaintiffs' counsel somewhere over \$160,000  
17 for your work in preparing your analyses of  
18 glyphosate, correct?  
19 MS. GREENWALD: Objection, form.  
20 A. I -- I have no idea what the  
21 total is, but maybe. It's a substantial  
22 amount of money.  
23 Q. And since -- the last invoice we  
24 have is dated, as I said, I guess it's June  
25 18, 2017, through the time -- through June

Portier reconnaît (difficilement) qu'il a travaillé pour le cabinet Lundy deux mois avant mars 2015 (soit avant la date de son implication dans la classification du glyphosate par le CIRC) :

Page 76	Page 77
1 A. I don't know to what degree my	1 you been working with Mr. Lundy?
2 discussions with them become confidential,	2 A. I don't know. Maybe two months.
3 so I'm at a loss here.	3 Q. When do you recall -- and
4 Q. I'm not going to ask you about	4 obviously, it's going to be sometime --
5 the actual substance of the conversations,	5 would it be fair to say sometime between
6 although that's a separate issue, not a	6 March 20, when the IARC classification was
7 privilege issue, but my question right now	7 announced, and March 29, when you had a
8 is dates.	8 conversation with Mr. Lundy about working
9 When did you --	9 as an expert in the glyphosate litigation?
10 A. So that was with Mr. Lundy, in	10 MS. GREENWALD: Objection to
11 answer to your question.	11 form.
12 Q. And you had been working with	12 A. The answer is that's not correct.
13 Mr. Lundy on other matters prior to March	13 Q. When did you have your first
14 2015, is that correct?	14 conversation with Mr. Lundy about working
15 A. As far as I recall, yes.	15 as an expert for plaintiffs in glyphosate
16 Q. Were you -- for those other	16 litigation?
17 matters, have you been disclosed as a	17 A. Sometime prior to this agreement
18 testifying expert in connection with those?	18 here. Maybe a few days. I have no idea.
19 A. I'm not a testifying expert in	19 But the IARC monograph finding
20 those.	20 was announced the day the monograph closed.
21 Q. Do you know if your involvement	21 The publication was later.
22 in that litigation has been publicly	22 Q. Do you recall whether you had
23 disclosed?	23 your first conversation with Mr. Lundy
24 A. That I do not know.	24 before or after The Lancet article was
25 Q. How long prior to March 2015 had	25 published?

### Point 3. Portier a collaboré précédemment avec le cabinet Lundy

M. Portier a admis qu'il travaillait déjà pour le cabinet Lundy suite à un autre agent classé par le CIRC :

5 Q. Is the other matter that you are
6 working with or -- with Mr. Lundy related
7 to a -- and you don't have to identify the
8 substance, but a substance that has been
9 part of an IARC review for carcinogenic?
10 A. There have been many substances
11 for review by IARC for carcinogenicity,
12 this one included.
13 Q. So the other work you're doing
14 for Mr. Lundy also involves an
15 IARC-reviewed substance, is that correct?
16 A. That is correct.

Il s'agit vraisemblablement des champs électromagnétiques de radiofréquences, classés en « peut-être cancérigènes pour l'homme (Groupe 2B) dans la monographie n°102 en 2011 :

[https://www.iarc.fr/wp-content/uploads/2018/07/pr208\\_F.pdf](https://www.iarc.fr/wp-content/uploads/2018/07/pr208_F.pdf)

Portier était là aussi un membre du groupe de travail correspondant et même le président du sous-groupe des mécanismes :

<https://monographs.iarc.fr/wp-content/uploads/2018/06/mono102-F05.pdf>

Conclusion : Portier avait donc avant son implication dans le dossier glyphosate une longue expérience du profit qui pouvait être réalisé grâce aux classements du CIRC.

#### Point 4. Une motivation étonnante pour assurer la défense du classement du CIRC

Face aux critiques portées contre la classification du glyphosate par le CIRC, Portier apparaît extrêmement motivé pour un simple « spécialiste invité ». Dans un mail à d'autres membres du groupe de travail sur le glyphosate, il se porte volontaire pour défendre ladite classification en affirmant qu'il ne laissera pas les critiques la mettre en cause.

Lire le mail : <https://g8fip1kplyr33r3krz5b97d1-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2018/07/SPOLITICO20-18070214030.pdf>

Page 68

1 well.  
2 Q You state in your e-mail to these  
3 scientists, "I do not intend to let this  
4 happen." Correct?  
5 A I do not intend to let the  
6 strength of the IARC monograph program to  
7 stimulate change in how these agents are  
8 reviewed happen, and I do not intend to let  
9 it happen that people said we did our  
10 estimate wrong.  
11 Q On November 11, 2015, you sent a  
12 follow-up e-mail to a broader group of  
13 recipients, again raising the same concern  
14 about the EFSA's conclusion that glyphosate  
15 does not cause cancer, correct?  
16 MS. GREENWALD: Objection, form.  
17 (Exhibit 15-17, e-mail chain  
18 dated November 11, 2015, marked for  
19 identification, as of this date.)  
20 A OK, what is your question now?  
21 Q On November 11, you sent a  
22 follow-up e-mail to a broader group of  
23 recipients, again raising concerns about  
24 EFSA's conclusion that glyphosate did not  
25 cause cancer, correct?

Ce qui l'amène à voyager pour avoir des entrevues au sujet du glyphosate avec le Commissaire européen pour la santé, l'European Chemicals Agency, le Bundestag allemand ainsi que divers ministères en Europe.

Portier a dissimulé ses conflits d'intérêt lors de ces entrevues.

Lors d'un congrès (Ramazzini Days), il va même jusqu'à évoquer des activités économiquement motivées (d'autres !) qui auraient influencé la science sur le glyphosate :

Page 132

1 Q In your poster presentation at  
2 Ramazzini Days, in the conclusion, you  
3 state that -- you talk about economically  
4 motivated activities having influenced the  
5 glyphosate science, correct?  
6 MS. GREENWALD: Objection, form.  
7 A I should pay more attention to  
8 what my coauthors write sometimes.  
9 That is what it says.  
10 Q You do not disclose anywhere in  
11 this poster presentation your role as a  
12 paid expert for plaintiffs' counsel in  
13 private litigation against Monsanto, do  
14 you?  
15 MS. GREENWALD: Objection, form.  
16 A Not specific. I list myself as  
17 an environmental health consultant.  
18 Q Again, just so the record is  
19 clear, you do not disclose the fact that  
20 you were a paid consultant for plaintiffs'  
21 counsel in private litigation against  
22 Monsanto?  
23 A That is correct.  
24 Q Now, you're -- the point you're  
25 making in this poster presentation instead

**NB. La différence entre l'avis du CIRC et toutes les autres agences pourraient s'expliquer par des buts différents : le CIRC étudie le danger (théorique, ce qu'une substance peut faire), les autres le risque (ce que la substance fait réellement). Mais cela n'est JAMAIS la position du CIRC qui attaque les autres, notamment l'EFSA.**

Ainsi Portier sort d'un cadre scientifique normal pour être extrêmement virulent contre l'avis de l'*Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA)* qui contredit la classification du CIRC. Exemple de lettre adressée le 27 novembre 2017 au Commissaire Européen à la Santé et à la Sécurité Alimentaire, Vytenis Andriukaitis :

[http://www.efsa.europa.eu/sites/default/files/Prof\\_Portier\\_letter.pdf](http://www.efsa.europa.eu/sites/default/files/Prof_Portier_letter.pdf)

(On notera à la fin de la lettre ses affiliations, sans aucune référence à l'EDF)

## Audition de Charles William Jameson

Membre du groupe de travail du CIRC sur le glyphosate, président du sous-groupe « cancer experimental animals », il est présenté comme consultant :

*Charles William Jameson (Subgroup Chair,  
Cancer in Experimental Animals)*

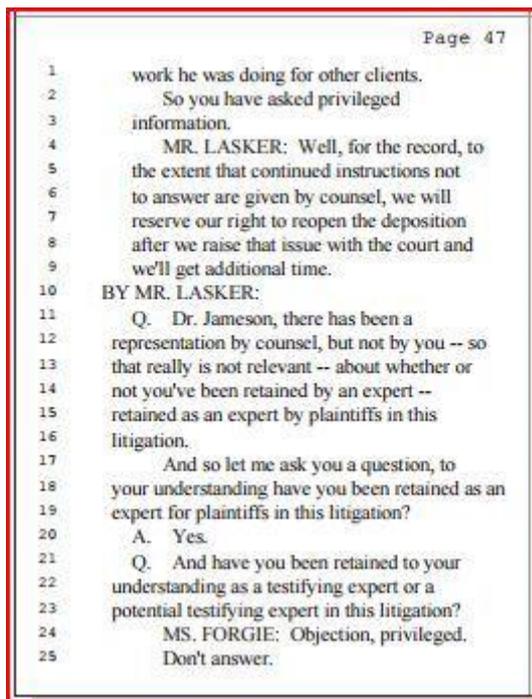
CWJ Consulting, LLC  
Cape Coral, FL  
USA

<https://monographs.iarc.fr/wp-content/uploads/2018/06/mono112-F03.pdf>

L'audition de M. Jameson du 3 mai 2017

<https://usrtk.org/wp-content/uploads/2017/10/May-2017-Deposition-of-Charles-Jameson-1.pdf>

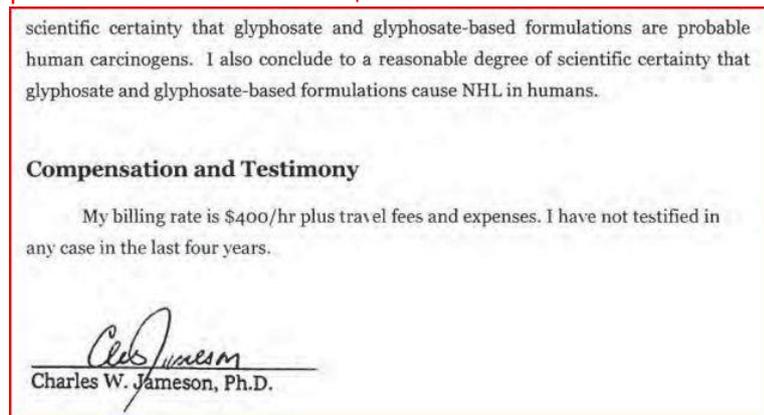
a révélé qu'il avait été retenu comme expert par les avocats des plaignants contre Monsanto.



**Les intérêts démontrés de Jameson.** Il a été rémunéré pour produire un rapport d'expert à l'appui des plaintes sur la base de la classification du glyphosate par le groupe de travail du CIRC

<https://usrtk.org/wp-content/uploads/2017/10/Charles-Jameson-expert-report.pdf>

pour un taux horaire de 400 \$US :



## Les collaborateurs du CIRC : un écheveau de pratiques et de relations douteuses

### Point 1. Non-neutralité d'autres membres du groupe de travail sur le glyphosate

D'autres membres du groupe de travail du CIRC participent aux attaques contre l'EFSA. A l'initiative de Portier, la moitié des membres du groupe de travail du CIRC ont signé, avec d'autres, une lettre datée du 27 novembre 2015 adressée au Commissaire Européen à la Santé et à la Sécurité Alimentaire, Vytenis Andriukaitis, pour l'exhorter à ignorer l'évaluation positive du glyphosate de l'EFSA.

Lire la lettre et la réponse de l'EFSA :

<http://www.efsa.europa.eu/en/press/news/160113>

En janvier 2016, Portier a été rejoint par des membres du Groupe de travail sur le glyphosate (Francesco Forastiere, Ivan I. Rusyn et Hans Kromhout) pour une réunion privée avec le commissaire européen Andriukaitis pour faire pression contre la position de l'EFSA.

[https://corporateurope.org/sites/default/files/attachments/27\\_bto\\_meeting\\_redacted.pdf](https://corporateurope.org/sites/default/files/attachments/27_bto_meeting_redacted.pdf)

### Point 2. Un réseau d'alliances contre nature entre des membres du personnel du CIRC, certains membres du groupe de travail du CIRC et des activistes.

Kurt Straif, chef de la Section des Monographies du CIRC, communique à C. Portier et Hedwig Emmerig (en charge de la biotechnologie et de la bioéthique du groupe Alliance 90/Les Verts du Bundestag allemand) un article complotiste de Carey Gillam, salariée de l'organisation activiste anti-OGM USRTK. Manifestement il s'agit de fournir des munitions contre la conclusion de la réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (qui inclut le glyphosate) (<https://www.who.int/foodsafety/jmprsummary2016.pdf>). Pour défendre contre tous le classement du CIRC, il s'agit d'attaquer une autre commission de sa maison-mère (l'OMS).

From: Kurt Straif [REDACTED]  
Subject: FW: Conflict of Interest Concerns Cloud Meeting as International Experts Review Herbicide Risks | U.S. Right to Know  
Date: May 12, 2016 at 10:26:48 PM GMT+2  
To: "Christopher Portier [REDACTED]"  
"Emmerig Hedwig (Ref. Biotechnologie und Bioethik)"  
[REDACTED]

FYI, Boobis is Chair of the current JMPR meeting and Moretto vice-Chair.

<http://usrtk.org/pesticides/conflict-of-interest-concerns-cloud-meeting-as-international-experts-review-herbicide-risks/>

-----This message and its attachments are strictly confidential. If you are not the intended recipient of this message, please immediately notify the sender and delete it. Since its integrity cannot be guaranteed, its content cannot involve the sender's responsibility. Any misuse, any disclosure or publication of its content, either whole or partial, is prohibited, exception made of formally approved use.-----

### Point 3. Kate Guyton, fonctionnaire du CIRC, et ses relations avec des activistes

Des courriels montrent que Guyton a relayé des campagnes d'attaques menées par des militants anti-OGM comme Claire Robinson de GMWatch pour fournir des munitions ici à C. Portier (<https://www.deniersforhire.com/deniers-for-hire/chris-portier/>) et Martyn T. Smith (<https://www.deniersforhire.com/deniers-for-hire/martyn-t-smith/>) qui ont travaillé pour le CIRC :

From: Kathryn Guyton [redacted]  
Subject: FW: Reuters attacks IARC over glyphosate cancer link  
Date: April 21, 2016 at 11:18:05 AM GMT+2  
To: Chris Portier [redacted] Martyn Smith  
[redacted]

Dear Chris, Dear Martyn,  
Perhaps you did not realise it, but some of the sources in the Reuters article have a pro-industry history. ;-)  
Happy reading,  
Kate

Hope this is of some use to IARC; I understand they will respond to the recent attacks on them. Sources can be accessed in the online version here:  
<http://www.gmwatch.org/news/latest-news/16889>

Claire Robinson  
GMWatch

Guyton a accepté de « témoigner » devant la parodie de justice appelée « *Tribunal Monsanto* » mais n'a pas reçu l'autorisation de s'y rendre de l'OMS. Ainsi empêchée, Mme Guyton propose à Mme Robin, une des organisateurs, de s'adresser à M. Blair (Président du groupe de travail sur le glyphosate, non tenu au devoir de réserve). Le mail envoyé subséquemment par Robin à Blair et qui prouve tous ces éléments :

<https://usrtk.org/wp-content/uploads/2017/06/Blair-25.pdf>

#### **Point 4. Le directeur sortant du CIRC, Christopher Wild, refuse la transparence.**

Christopher Wild a non seulement refusé d'assister à l'audition de la Commission des Sciences de la Chambre des Représentants des États-Unis d'Amérique sur le fonctionnement du CIRC, mais le 11 janvier 2018), Wild a écrit une lettre à cette Commission

<https://usrtk.org/wp-content/uploads/2018/01/IARC-letter-back-to-Lamar-Smith.pdf>

qu'il conclut en disant qu'il « *serait reconnaissant* » si les « *autorités appropriées* » des États-Unis **n'exigeaient pas la transparence** ou tentaient d'avoir accès aux documents et courriels confidentiels du CIRC, et **souhaite « l'immunité »** pour cette organisation.

While assuring you of my commitment to the oversight and accountability of the Agency to its funding sponsors, its governing bodies and the international scientific community, I remain available to respond to further questions you may have about the IARC Monograph Working Group evaluation of glyphosate. Without prejudice to IARC's willingness to facilitate your review by voluntarily responding to reasonable and substantiated requests for information received from appropriate authorities, IARC would be grateful if the House Science Committee would take all necessary measures to ensure that the immunity of the Organization, its officials and experts, as well as the inviolability of its archives and documents, are fully respected.

Yours sincerely,



Christopher P. Wild, PhD  
Director

#### **Point 5. Autre refus de transparence du CIRC**

Dans le cadre d'une demande d'information, selon la législation des États-Unis sur l'accès à l'information (FOIA), portant sur les courriels échangés entre plusieurs scientifiques de l'*US EPA* et du *National Toxicology Program (NTP)*, d'une part, et l'équipe scientifique du CIRC sur le glyphosate, d'autre part, l'accès aux courriels de ces fonctionnaires a été refusé, en raison du refus du CIRC d'être transparent :

« (1) *L'intention du CIRC n'a pas été de refuser le contrôle de ses dossiers. Le CIRC a produit l'information suivante s'agissant de la propriété des pièces en question : « ...la position*

*du CIRC est que tous les projets de documents et toute les pièces établies par le Groupe de Travail avant ou au cours de la réunion sur la Monographie doivent être considérés comme des projets et de nature délibérative. Les membres du Groupe de Travail établissent ces documents pour le compte du CIRC, et non dans le cadre des obligations découlant de leur emploi par un État ou une institution fédérale, et **le CIRC est le seul propriétaire de tous ces documents.** Le CIRC n'encourage pas les participants à garder des projets de documents de travail après que la Monographie en cause a été publiée. »*

<http://eelegal.org/wp-content/uploads/2016/08/NIEHS-No-Records-Response-to-FOIA-45376-8.18.16-.pdf>

## Les méthodes de travail contestables du CIRC

### Audition de Matthew Ross

Membre du groupe de travail sur le glyphosate, impliqué plus précisément dans le sous-groupe 4 « mécanismes » (pouvant déclencher un cancer).

Transcription complète :

<https://usrtk.org/wp-content/uploads/2017/07/Matthew-Ross-deposition.pdf>

Il est à noter que les réponses fournies par Ross sont le plus souvent « je ne sais pas, je ne me souviens pas ». Ross se retranche souvent derrière la procédure imposée au début des réunions de ne pas examiner les études non-publiées dans un journal peer-reviewed.

L'audition nous apprend que cela n'a pas été le cas dans toutes les monographies passées du CIRC. Page 123 :

```
18           Q.  Do you know, in working group 118 and
19 working group 119, they looked at non-published
20 literature?
```

Page 124

```
11           Q.  Do you know that IARC doesn't always
12 follow what you're saying is the rule of only
13 looking at published literature? Do you know
14 that?
```

Ross ne savait pas...

A la question si ces études auraient pu changer son évaluation, Ross se retranche derrière les instructions reçues de ne pas considérer ces études.

```
8           Q.  Right.  So you're agreeing with me.
9                You don't even know what -- you
10 didn't know how that would have affected your
11 analysis?
12           A.  I can't speculate on that because we
13 were instructed to look at the publicly available
14 literature.
```

Ross est interrogé sur une étude de Bolognesi et collaborateurs

<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/15287390902929741>

sur des personnes exposées au glyphosate à la frontière entre la Colombie et l'Équateur suite à des traitements aériens pour détruire des champs de coca. **Ross reconnaît que cette étude a eu un poids important dans les conclusions du CIRC** sur le glyphosate (accroissement de dommages sur les chromosomes selon l'interprétation de l'étude du CIRC).

20 Q. So the Bolognesi was one of the strong  
21 pieces of evidence that you were relying on for  
22 your conclusions?  
23 A. Not the only piece.  
24 Q. Yes, sir. One of the strong pieces?  
25 A. One of the -- one of -- one of the

TSG Reporting - Worldwide 877-702-9580

1 strong pieces of evidence. Page 203

**Problème : interrogé, l'auteur de correspondance de l'article, Keith Solomon, trouve les conclusions du CIRC « complètement fausses » :**

The Bolognesi et al paper was used by IARC, claiming that residents in several communities had increased chromosomal damage after spraying glyphosate formulations. Before the monograph was published, one of the authors of that paper, Keith Solomon, claimed that IARC got the conclusion "totally wrong" (there were no differences). Still IARC used the Bolognesi et al paper in their monograph and ignored one of its authors' interventions. Either the IARC authors are blind or politically motivated (probably both and certainly neither scientific nor professional). The EPA's view on the Bolognesi paper was that it was of a very low quality and not worth considering.

**Page 242, Ross reconnaît que les membres du groupe de travail sont encouragés à ne pas garder de documents permettant de retracer les procédures suivies :**

10 Ms. Guyton was telling you the position of IARC  
11 all draft documents and materials prepared by the  
12 working group in advance or during the in-person  
13 monograph group meeting are to be considered draft  
14 and deliberative. And she went on to say that  
15 IARC does not encourage participants to retain  
16 working drafts of documents after the related  
17 monograph has been published. Correct?  
18 A. Yes.

## L'enquête de la journaliste Kate Kelland (Reuters)

<https://www.reuters.com/investigates/special-report/who-iacr-glyphosate/>

A partir des documents rendus publics lors de la procédure judiciaire aux Etats-Unis déjà évoquée, la journaliste montre que entre une version dite « draft » et la version publiée (« published report ») de la monographie du CIRC sur le glyphosate (plus précisément le chapitre 3, le seul pour lequel un draft est publiquement disponible), **il existe plusieurs passages toujours modifiés dans le même sens : des commentaires mentionnant que les études ne concluaient pas au caractère cancérigène du glyphosate ont été délévés et remplacés par une phrase affirmant que le groupe de travail n'avait pas pu évaluer cette étude ou présentant une conclusion opposée du CIRC.** Exemples :

### Draft version

Non-significant increases in tumour incidences versus controls

16 were noted for skin keratoacanthoma in high-dose males, and mammary gland fibroadenoma  
17 in low- and mid-dose females [The authors concluded that glyphosate was not carcinogenic  
18 in Sprague Dawley rats].

### Published report

Non-significant increases in tumour incidences compared with controls were noted for skin keratoacanthoma in males at the highest dose, and for fibroadenoma of the mammary gland in females at the lowest and intermediate doses. [The Working Group was unable to evaluate this

study because of the limited experimental data provided in the review article and supplemental information.]

### Draft version

and the incidence of renal tubule

23 adenoma or carcinoma (combined) was 1/49 (2%), 0/49 (0%), 1/50 (2%), 3/50 (6%). The report  
24 from the PWG also indicated they firmly believe and unanimously concur with the original  
25 pathologist that the incidences of renal tubular-cell neoplasms in this study are not compound  
26 related. The EPA (1991d) stated they did not feel that this lesion was compound related.

### Published report

and the incidence of adenoma or carcinoma (combined) of the renal tubule was 1/49 (2%), 0/49, 1/50 (2%), 3/50 (6%) [ $P = 0.034$ , trend test for combined]. [The Working Group considered that this second evaluation indicated a significant increase in the incidence of rare tumours, with a dose-related trend, which could be attributed to glyphosate. [Chandra & Frith](#)

Reuters a tenté d'interroger des membres du groupe de travail sur ces modifications. Le CIRC n'a répondu à aucune question. Pour toute réponse le CIRC a expliqué sur son site web que ces drafts étaient « confidentiels » :

“Members of the IARC Monograph Working Group which evaluated glyphosate in March 2015 have expressed concern after being approached by various parties asking them to justify scientific positions in draft documents produced during the Monographs process. IARC would like to reiterate that draft versions of the Monographs are deliberative in nature and confidential. Scientists should not feel pressured to discuss their deliberations outside this particular forum.”

## CONCLUSIONS PROVISOIRES

Les pièces fournies ici ne sont que la partie de l'iceberg qui a émergée suite à un procès aux Etats-Unis. Une transparence totale du CIRC serait nécessaire pour **faire toute la lumière sur les raisons qui ont amené le CIRC a adopté un classement du glyphosate en contradiction avec toutes les autres agences.**

Il est quelquefois avancé que la différence entre l'avis du CIRC et toutes les autres agences serait due à l'angle d'étude (le CIRC étudierait le danger, théorique, ce qu'une substance peut faire ; les autres le risque, ce que la substance fait réellement). En réalité, toutes les agences s'intéressent aux deux aspects. De plus, **cet argument (angles risque et danger) n'est JAMAIS la position du CIRC dans cette affaire.**

Il conviendrait de déterminer si l'avis du CIRC sur le glyphosate a été **biaisé par sa méthode de travail et la composition de son groupe de travail.**

En l'état, on peut soupçonner que **des choix idéologiques anti-pesticides ont donné lieu à un choix orienté des membres du groupe de travail sur le glyphosate, sans que les conflits d'intérêt de certains soient considérés comme nuisibles à l'impartialité du travail.**

**Face à ce qui pourrait être le plus grand scandale touchant une agence d'évaluation des risques, UNE ENQUETE OFFICIELLE EN EUROPE EST INDISPENSABLE** (indépendante de tout gouvernement s'étant aligné sur la position du CIRC).

Il est inquiétant de constater que des études récentes, reprises par le presse, émanent de sources dont l'impartialité n'est pas assurée (voir annexes 3 et 4).

## Annexes

1. Toutes les agences d'évaluation et de réglementation du monde qui se sont penchées sur le glyphosate ont conclu qu'il ne présentait pas de risques pour les applicateurs, ni pour les consommateurs, en conditions normales d'emploi :

[ANSES](#) en France (qui reste politiquement correct, une dérive habituelle en France...);

[EFSA](#) et l'[EchA](#) en Europe (avec le travail préparatoire des autorités allemandes *BfR* et *BAuA*, avec le concours des experts des États membres) ;

[APVMA](#) en Australie ;

[ARLA](#) au Canada ;

[EPA](#) aux États-Unis d'Amérique ;

[EPA](#) en Nouvelle-Zélande ;

[OFAG](#) et *OSAV* , ainsi que le [Conseil Fédéral](#) (gouvernement) en Suisse ;

sans oublier la *Commission de Sécurité Alimentaire* au Japon .

La maison mère du CIRC, l'*Organisation Mondiale de la Santé (OMS)*, a également pris ses distances, notamment dans le cadre de la *Réunion Conjointe FAO/OMS sur les Résidus de Pesticides (JMPR)* (rapport résumé [ici](#) ).

## 2. Petite annonce d'un cabinet prédateur incitant à des plaintes contre le RoundUp

PAID ADVERTISEMENT

Attention  
**Herbicide Applicators  
and Farm Workers**

Have you been diagnosed with  
**Cancer**  
after being exposed to the weed killer  
**RoundUp®?**

If so, the law firm of **Weitz & Luxenberg, P.C.** is interested in speaking with you immediately, as you may be eligible for financial compensation.

The World Health Organization has recently acknowledged that **Glyphosate** - the key ingredient of the herbicide RoundUp® has the potential to cause cancer in humans. Other herbicides that contain Glyphosate are **Rodeo®, Aquaneat® and Aquastar®**.

Glyphosate has been used in the farming of Corn, Soybeans, Sugar Beets, Alfalfa, Cotton, Wheat, Sorghum, Canola, and many other crops.

In almost three decades, **Weitz & Luxenberg, P.C.** has represented thousands of individuals injured by exposure to toxic products and are eager to speak with you concerning your potential case. For a free and confidential consultation, call us at **1-800-266-1616** or visit us on the web at **www.WeedKillerCancer.com**.

**WEITZ & LUXENBERG**

700 BROADWAY | NEW YORK, NY 10003  
BRANCH OFFICES IN NEW JERSEY & CALIFORNIA

**800-266-1616**  
**www.WeedKillerCancer.com**

This is an advertisement with the law firm of Weitz & Luxenberg, P.C. for the purpose of gathering future actions. No representation will be made by Weitz & Luxenberg, P.C. in any other capacity. No fee will be charged for this advertisement.

Une annonce similaire sur le site d'un autre cabinet d'avocat

<https://www.baumhedlundlaw.com/toxic-tort-law/monsanto-roundup-lawsuit/>

If you have been diagnosed with non-Hodgkin lymphoma after being exposed to Roundup weed killer and would like more information about whether you might have a potential Roundup lawsuit, please contact a personal injury attorney at Baum, Hedlund, Aristei & Goldman by [filling out the contact form below](#).

Avec référence explicite au classement du CIRC (appelé ici OMS, sa maison-mère) :

In March of 2015, the World Health Organization surveyed the research on Roundup cancer links and concluded the blockbuster herbicide is "probably carcinogenic to humans." Research shows that Monsanto has known that Roundup weed killer is carcinogenic for several decades, but buried the risks as sales of Roundup continued to skyrocket in the United States and abroad.

3. Au sujet d'une étude récente prétendant - sur la base de recalculs statistiques de données déjà connues - que des individus les plus exposés au glyphosate avaient un risque de lymphome non-hodgkinien augmenté de 41% :

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1383574218300887>

Commentaires :

<http://seppi.over-blog.com/2019/02/glyphosate-et-lymphome-non-hodgkinien-caramba-encore-rate.html>

A noter que cette étude émane de « dissidents » du panel d'experts de l'EPA ayant conclu au caractère non-cancérogène du glyphosate.

4. Au sujet d'une étude récente prétendant que le glyphosate est un perturbateur endocrinien :

<https://doi.org/10.1186/s12940-019-0453-y>

Commentaires :

<http://seppi.over-blog.com/le-glyphosate-suspecte-d-etre-un-perturbateur-endocrinien-que-dit-la-derniere-etude>

[https://twitter.com/fastier\\_antony/status/1107975301919899648](https://twitter.com/fastier_antony/status/1107975301919899648)

A noter que cette étude émane d'un institut militant, partie prenante de la coalition italienne *#StopGlifosato*